

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02-10-2023

N°66-2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 27-09-2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Karine GAZEAU, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Romain TESSIER, Joseph BERNARD

Absents ou excusés : Laure de MAISONNEUVE, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Secrétaire : Annie RENOUF

**66-2023 REPRISE DES CREDITS OUVERTS PAR DECISION MODIFICATIVE SUR
LE BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire rappelle qu'il vient d'être décidé par délibération précédente, du même jour, de clôturer le Budget 'Maison d' Assistants Maternels » (MAM). Il propose de réintégrer une partie des crédits ouverts du budget MAM au budget principal de la commune par la décision modificative n°1 suivante :

En Dépenses :

2315 : Installations : + 460 000.00 €
+ 460 000.00 €

En Recettes :

- 1311 : Subv CAF : + 166 800.00 €
- 1323 : Subv Dépt : + 20 000.00 €
- 1341 ; Subv DETR : + 90 000.00 €
- 1641 : emprunts : + 183 200.00 €
+ 460 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la décision modificative suivante qui réintègre des crédits ouverts au budget principal :

En Dépenses :

2315 : Installations : + 460 000.00 €
+ 460 000.00 €

En Recettes :

- 1311 : Subv CAF : + 166 800.00 €
- 1323 : Subv Dépt : + 20 000.00 €
- 1341 ; Subv DETR : + 90 000.00 €

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

19/10/2023 S'LO

ID : 085-218501799-20231002-DELIB66B2023-DE

- 1641 : emprunts : + 183 200.00 €
+ 460 000.00 €

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 11 octobre 2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

